



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

101, rue Bloor Ouest
Toronto ON, M5S 0A1
TÉL. : 416-961-8800
Sans frais (Canada et États-Unis) : 1-888-
534-2222
TÉLÉC. : 416-961-8822
info@oeeo.ca

SEPTEMBRE 2002

Nous vous remercions d'avoir créé votre dossier personnel dans la Section réservée aux membres du site web de l'Ordre et de nous avoir indiqué que vous voulez recevoir des nouvelles et des renseignements sur la profession enseignante.

Dans ce numéro :

- La ministre étudie la demande de l'Ordre relativement au financement du PPP; la cotisation doit augmenter
- L'Ordre a demandé que le gouvernement finance le PPP
- L'Ordre s'allie aux universités pour attirer des enseignants en études technologiques

La ministre étudie la demande de l'Ordre relativement au financement du PPP; la cotisation doit augmenter

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a annoncé une augmentation de 35 \$ de sa cotisation annuelle. Cette augmentation entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2003.

Lors de sa réunion du 27 septembre, le conseil de l'Ordre a approuvé le budget de 2003 en fonction d'une augmentation de 35 \$ de la cotisation en vue de payer les coûts associés à l'administration du Programme de perfectionnement professionnel (PPP) en 2003.

L'Ordre avait prévu tenir la cotisation à 104 \$ jusqu'en 2004, mais l'introduction du PPP en juin 2001 a tout changé. L'Ordre a demandé au gouvernement de payer les coûts d'administration du programme, mais le gouvernement n'a toujours pas donné de réponse claire relativement au versement de fonds supplémentaires.

«Sans l'expansion rapide requise par la mise en œuvre et l'administration du Programme de perfectionnement professionnel, le budget de l'Ordre indiquerait un léger surplus et ce, malgré le fait que nous continuons d'améliorer les services que nous offrons aux membres, affirme le registrateur Joe Atkinson. Or, la taille et la portée du programme sont telles que nous avons besoin de ressources financières plus grandes pour l'administrer.»

Cette augmentation, qui fait passer la cotisation à 139 \$, est la plus faible possible pour garantir que l'Ordre puisse continuer à s'acquitter de ses obligations et s'assurer qu'il y aura des réserves suffisantes en cas de dépenses inattendues. Même avec cette augmentation, la cotisation exigée par l'Ordre demeure l'une des moins élevées par rapport à celles des autres ordres professionnels de la province.

L'Ordre a mis en œuvre la législation de façon à maximiser les avantages du PPP pour les membres tout en assurant la qualité de l'enseignement en Ontario. Le PPP offre aux membres la possibilité de faire reconnaître officiellement leur perfectionnement professionnel.

Le gouvernement a annoncé le PPP en juin 2001, et en même temps a informé l'Ordre que le programme devait être opérationnel dès septembre 2001. Après que nous ayons soumis un plan d'affaires pour le PPP au gouvernement, Janet Ecker, ministre de l'Éducation à cette époque, s'était engagée à verser huit millions de dollars pour couvrir les coûts de mise en œuvre. Cet argent aura été dépensé d'ici la fin de 2002.

Vous pouvez transmettre vos commentaires à l'Ordre à cotisation@oct.on.ca. Pour obtenir plus d'information sur cette question ou sur tout autre sujet lié à l'Ordre, visitez le site web de l'Ordre à www.oct.on.ca.

Ordre professionnel	Cotisation annuelle
Barreau du Haut-Canada	1 731,26 \$
Ordre des sages-femmes	1 535 \$
College of Dental Surgeons	1 310 \$
College of Denturists	1 007 \$
College of Dental Technologists	909,50 \$
Institut des comptables agréés	839,95 \$
Ordre des médecins et chirurgiens	820 \$
Ordre des optométristes	802,50 \$
Ordre des psychologues	795 \$
College of Opticians	732,95 \$
College of Chiropractors	650 \$

Ordre des vétérinaires	561,75 \$
College of Respiratory Therapists	500 \$
Ordre des audiologistes et orthophonistes	500 \$
College of Pharmacists	478,87 \$
College of Occupational Therapists	450 \$
Ordre des physiothérapeutes	425 \$
College of Massage Therapists	375 \$
Ordre des diététistes	350 \$
College of Radiation Technologists	267,50 \$
College of Dental Hygienists	250 \$
Ordre des technologistes de laboratoire médical	214 \$
Association of Professional Engineers	181,90 \$

Ordre des enseignantes et des enseignants	139 \$ (proposée)
Ordre des infirmières et infirmiers	125 \$
Ordre des enseignantes et des enseignants	104 \$ (actuelle)

L'Ordre a demandé que le gouvernement finance le PPP

Pour éviter d'avoir à faire payer la facture par ses membres, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a informé la ministre de l'Éducation Elizabeth Witmer que les coûts d'administration du Programme de perfectionnement professionnel (PPP) légiféré par le gouvernement représentaient une lourde charge.

Dans une lettre à la ministre datée du 9 août, le président du conseil Larry Capstick et le registrateur Joe Atkinson avaient écrit que l'Ordre avait des décisions difficiles à prendre en raison du PPP, et demandaient sept millions de dollars pour défrayer les coûts d'administration du programme pour 2003 afin d'éviter de les faire payer par les membres.

«Sans un engagement de la part de votre ministère de financer l'administration du programme en 2003, l'Ordre devra proposer une hausse importante de la cotisation annuelle de ses membres, ont-ils écrit.

«Sans augmentation de la cotisation ni engagement de fonds de la part du Ministère, l'Ordre devra dépenser toutes ses réserves en 2003», ont-ils précisé.

La lettre du 9 août à la ministre lui rappelait qu'elle avait laissé croire qu'il y aurait des changements au PPP en invitant la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et ses organismes membres à lui proposer des moyens de modifier le programme. Cependant, le conseil doit «fixer la cotisation en fonction de la législation en vigueur».

«Nous avons jusqu'au 23 septembre pour modifier notre budget. Bien des documents où paraît le montant de la cotisation de l'année suivante sont produits en octobre, y compris les guides d'inscription, les avis aux membres, aux conseils scolaires et à d'autres organismes. Passé cette date, nous ne pouvons plus changer la cotisation.

Dans sa réponse du 13 septembre, la ministre a écrit que la demande de l'Ordre avait «soulevé un certain nombre de questions qui nécessitent un examen attentif», y compris «l'incidence sur l'autonomie de l'Ordre au moment de prendre des décisions et la souplesse de sa gestion».

Étant donné nos échéances, la réponse de la ministre à l'effet qu'elle examinera notre requête de financement nous oblige à augmenter la cotisation annuelle de l'Ordre de 35 \$.

En août 2001, l'Ordre avait présenté à la ministre de l'Éducation un plan d'affaires pour le PPP présentant des coûts de démarrage de 8,2 millions de dollars et des coûts de fonctionnement annuels de l'Ordre de 10,2 millions de dollars au moment de sa pleine application. Le Ministère a fourni 8 millions de dollars pour la mise en œuvre en novembre 2001. L'argent sera dépensé d'ici la fin de 2002.

Faites-nous part de vos commentaires sur l'augmentation de la cotisation à cotisation@oct.on.ca. Pour plus de renseignements à ce sujet ou sur d'autres questions, visitez le site web de l'Ordre à www.oct.on.ca.

L'Ordre s'allie aux universités pour attirer des enseignants en études technologiques

Depuis près de deux ans, l'Ordre travaille avec les facultés d'éducation dans le but de contrer la grave pénurie d'enseignants qui sévit en études technologiques. D'après des recherches menées par l'Ordre en 2000, 37 pour 100 des enseignants qualifiés en études technologiques auront pris leur retraite d'ici 2005. Il faut de nouveaux enseignants. Et ce sont les personnes des autres professions qui envisagent un changement de carrière qui pourraient constituer la meilleure source d'enseignants potentiels.

Le dernier numéro du *Pour parler profession*, par exemple, mettait en vedette des enseignants qui ont fait le saut et dont les divers antécédents et expériences ont apporté une autre dimension à l'apprentissage des élèves.

Afin de stimuler davantage leur intérêt pour l'enseignement et de favoriser le recrutement, l'Ordre a publié le 25 septembre, conjointement avec l'Association of Education Registrars of Ontario Universities (AEROU) et l'Ontario Council of Technological Education (OCTE), un communiqué intitulé **Grave pénurie d'enseignants en études technologiques**. (Cliquez sur le titre pour le lire.)

Cette initiative fait partie des mesures entreprises par l'Ordre pour aider l'AEROU et l'OCTE. Elle atteste du solide partenariat que nous avons formé avec Margaret Buchanan, conseillère à la faculté d'éducation de l'Université Western Ontario, et le sous-comité sur les études technologiques qu'elle préside pour l'AEROU.

«Ce que les élèves apprennent et utilisent en technologie aujourd'hui leur servira quand ils feront partie de la main-d'œuvre canadienne et seront les moteurs de l'économie de demain», affirme Margaret. L'embauche de gens de métier d'expérience pour enseigner aux jeunes demeure une priorité en éducation.»

Le sous-comité examine froidement la situation et cherche des solutions. L'Ordre est heureux de pouvoir leur venir en aide. Participer à cette campagne de sensibilisation est tout à fait conforme à notre mandat d'assurer la présence d'enseignants qualifiés et certifiés dans toutes les salles de classe de l'Ontario.

Connaissez-vous quelqu'un qui exerce un métier à caractère technologique qui aimerait changer de carrière et influencer de façon positive la vie des élèves? Demandez-lui de se renseigner sur l'enseignement en études technologiques auprès de l'Université Western Ontario ou des facultés d'éducation des universités Brock, Queen's, d'Ottawa ou de l'Institut des études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto.

Un domaine d'avenir!